

Direction générale adjointe Mer, Canaux, Mobilités
Direction des canaux de Bretagne
Service valorisation touristique et développement durable
Personne chargée du dossier : Virginie DELAHAYE
Fonction : Gestionnaire du domaine public fluvial
Tél. : 02 99 84 47 70
Courriel : canauxdebretagne@bretagne.bzh

→ **Référence** à rappeler dans toutes vos correspondances
N° : AC 2024-09-16

Rennes, le 16/09/2024

Objet : Fermeture chemin de halage

Le Président du Conseil régional de Bretagne,

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code général de la propriété des personnes publiques ;
VU l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 2 juillet 2021 portant délégation de signature à la cheffe du service valorisation touristique et développement durable ;
VU la demande présentée par l'entreprise COLAS ;
Considérant que des travaux d'agrandissement de la cale du port de Rohan, doivent être réalisés du 23/09 au 25/10/2024 ;
Considérant que ces travaux sont de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers du chemin de halage ;

Arrête :

Article 1 - Prescriptions

L'accès et le parking du port de Rohan sont interdits, le chemin de halage (voir plan) selon les besoins pourra être interdit à tous les usagers par demi-journée.

Du 23/09 au 25/10/2024

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction sera mise en place par l'entreprise COLAS (cf.plan).

Cette interdiction ne concerne pas les personnels de la Région Bretagne, (personnels d'astreinte).

Article 2- Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté sera transmise à la commune de Rohan.

Article 3 - Exécution

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

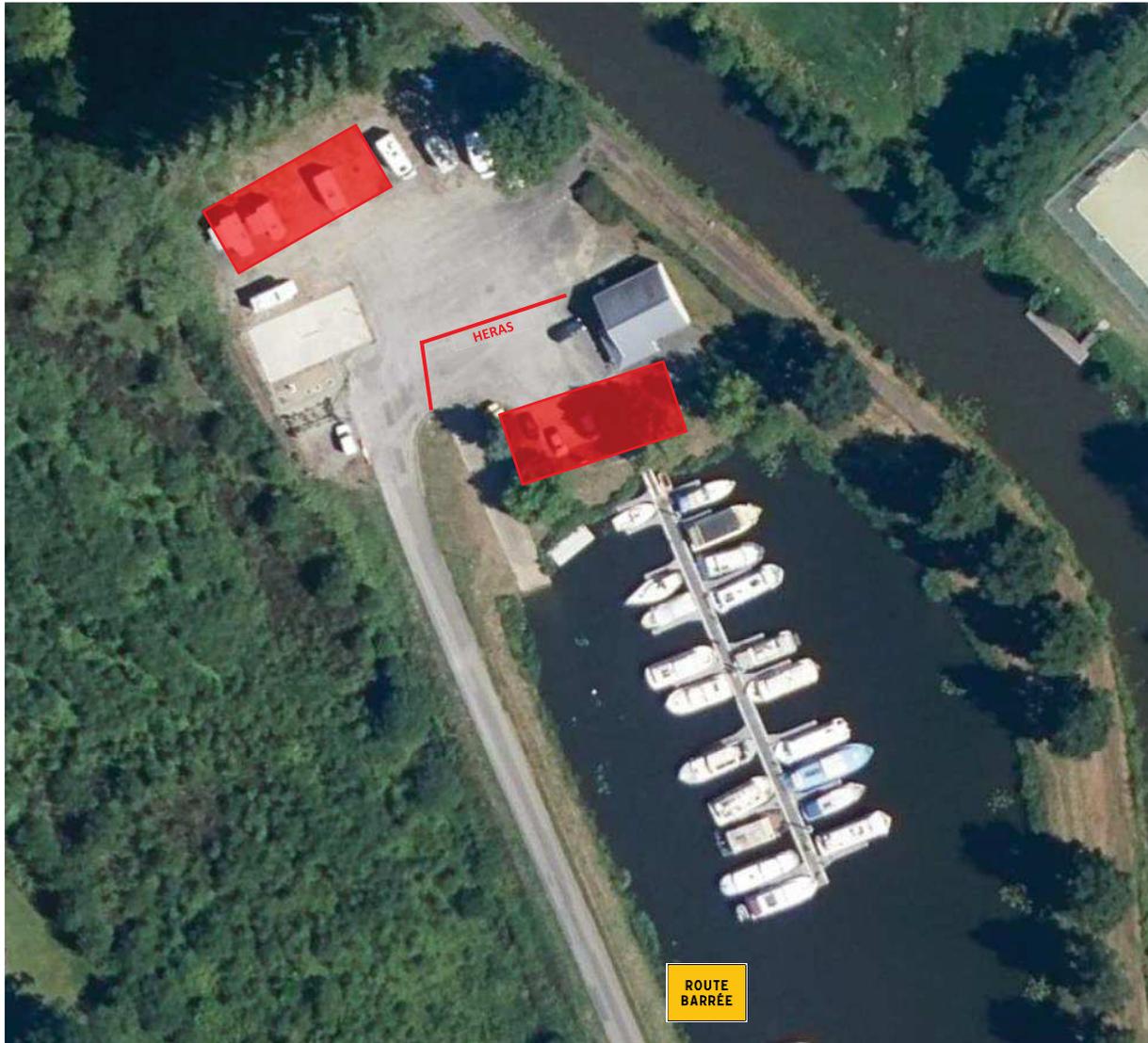
La Cheffe du service valorisation touristique et développement durable

Véronique VÉRON

	Note Méthodologique	Indice	
		#	Date
	ROHAN - Cale	B	13/09/2024

2. Travaux préparatoires :

→ Installation de la base-vie et de la zone de stockage :



Portique 2m à ouvrir et fermer tous les jours
 Barrière anti-stationnement à déverrouiller sur le fond du parking
 Constat photo avant démarrage des travaux
 Point eau/elec sur aire de carénage du lundi au vendredi

Contact sur le port :
Michel Le Rétif : 06 75 60 42 53